

Montréal, le 9 novembre 2020

L'honorable Jovenel Moïse

Président d'Haïti

Objet : Fin de la persécution syndicale et respect des droits des travailleuses et travailleurs

Monsieur le Président,

Nous, les signataires de cette lettre, sommes extrêmement inquiets face à la montée des violences et de l'insécurité pour la population haïtienne, et à la tolérance de plus en plus grande envers des gangs armés par les forces policières et par votre gouvernement.

Nous dénonçons la criminalisation et les actions punitives contre les dirigeants syndicaux haïtiens par votre gouvernement, notamment au vu des récents transferts (Magalie George et Georges W. Franck), de la suspension de salaire (Josué Mérilien) et de l'émission de mandats d'arrêts (Josué Mérilien, Jeanty Manis, Wilmann Joseph, Adeka Israël, Eliscart Jimmy, Exantus Rigaud) à l'encontre de dirigeantes et de dirigeants syndicaux de l'éducation, avec la complicité de M. Pierre Josué Agénor Cadet, le ministre de l'Éducation.

Nos partenaires syndicaux et de la société civile d'Haïti craignent de plus en plus la mise en place d'un système répressif et autoritaire, avec la montée de la répression des mobilisations sociales et des acteurs sociaux demandant le respect des droits humains en Haïti, dans le contexte d'une vaste impunité envers les groupes et individus qui terrorisent la population.

Ce climat délétère rend la tenue d'une élection et d'un référendum sur la constitution de manière précipitée et sans l'appui de la population et de l'opposition complètement inappropriée pour répondre à cette série de crises, le contexte ne permettant pas un débat démocratique sain. Ces élections et ce référendum, ce dernier étant d'ailleurs réalisé au mépris de la constitution haïtienne, risqueraient même d'intensifier les violences et l'intimidation par les gangs armés.

Afin de favoriser la paix sociale, nous demandons au gouvernement haïtien :

- 1) Qu'il cesse de tolérer les crimes de gangs armés sur son territoire et le climat de violence qui dure déjà depuis plusieurs mois, terrorisant la population, les acteurs

sociaux et minant le débat social qui seul permettrait une sortie de crise adéquate pour le plus grand nombre ;

- 2) Qu'il assure la protection des dirigeantes et dirigeants syndicaux et cesse la criminalisation et la répression des luttes des travailleuses et travailleurs et qu'il annule les mandats d'arrestation illégaux et politiques, notamment envers les militants syndicaux de l'éducation;
- 3) Qu'il entre de bonne foi en négociation avec les travailleuses et travailleurs de l'éducation, notamment de la Plateforme des syndicats enseignants haïtiens (PSEH), qui demande en particulier le paiement des arriérés salariaux, la majoration salariale et la juste valorisation du rôle d'enseignant depuis déjà trop longtemps;
- 4) Qu'il maintienne l'accès aux services publics abordables pour la population qui souffre déjà des conséquences économiques et sociales de la pandémie, comme les services d'électricité et d'eau ;
- 5) Qu'il lutte contre l'impunité, que ce soit celle des agents de l'État dans des cas de corruption massifs comme le scandale de Petrocaribe, ou encore en cas des massacres et d'assassinats qui se font de plus en plus fréquents;
- 6) Qu'il assure le maintien d'un mouvement du travail fort, notamment en assurant le maintien de la cotisation à la source pour les membres de la FESTREDH.

D'avance, nous vous remercions de la considération que vous apporterez à la présente et vous faisons part de nos salutations.

Le Centre international de solidarité ouvrière (CISO)

Liste des co-signataires :

Alternatives

Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS)

Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)

Les Artisans de paix internationale

Carrefour de solidarité internationale de Sherbrooke

Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

Centre justice et foi (CJF)

Comité de solidarité internationale de Trois-Rivières

Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Conseil central Montréal métropolitain- CSN

Conseil régional FTQ du Montréal métropolitain (CRFTQMM)

Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ)

Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ)

Syndicat des Métallos du Québec

Les YMCA du Québec

C.c.

Monsieur Justin Trudeau, Premier ministre du Canada

Monsieur François-Philippe Champagne, Ministre des Affaires étrangères du Canada

Monsieur Stuart Savage, Ambassadeur du Canada en Haïti

Monsieur Bernard Sainvil, Doyen du tribunal de première instance de Port-au-Prince

Monsieur le Commissaire Ducamel Gabriel